

LE 140

ZINE DE CULTURES&SANTÉ

ARRÊT SCHUMAN : GARE AUX LOBBIES

Selon un rapport récent de l'ONG *Oxfam*, « à Bruxelles, le secteur [pharmaceutique] dit dépenser près de 40 millions d'euros pour influencer le processus décisionnel européen ». Il alerte sur le fait que « les plus grandes sociétés pharmaceutiques au monde mettent en danger la santé des personnes pauvres en privant les États de milliards de dollars de recettes fiscales qui pourraient être investis dans les soins de santé, et font usage de leur pouvoir et de leur influence pour annihiler toute tentative de réduction du prix des médicaments ou d'encadrement de leur comportement¹ ». Ces constats et cette réalité ne sont pourtant pas propres au seul secteur pharmaceutique. Le lobbying industriel dans son ensemble partage des pratiques et stratégies souvent identiques pour influencer les politiques publiques. Mais quelles sont les tactiques des lobbies ? Comment parviennent-ils à influencer le pouvoir public ? Quels sont les liens entre bureaucratie européenne et lobbies ? Quelle est la place laissée à la participation citoyenne ? Et que pouvons-nous y faire ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous sommes allé-es à la rencontre virtuelle, pandémie oblige, de Lora Verheecke, une spécialiste des lobbies industriels à Bruxelles avec qui nous avons collaboré pour la production d'une carte des lobbies industriels à Bruxelles.

¹ Fried Mark, *Ordonnance pour la pauvreté. Les sociétés pharmaceutiques, entre évasion fiscale, prix abusifs et trafic d'influence*, Oxfam International, septembre 2018.



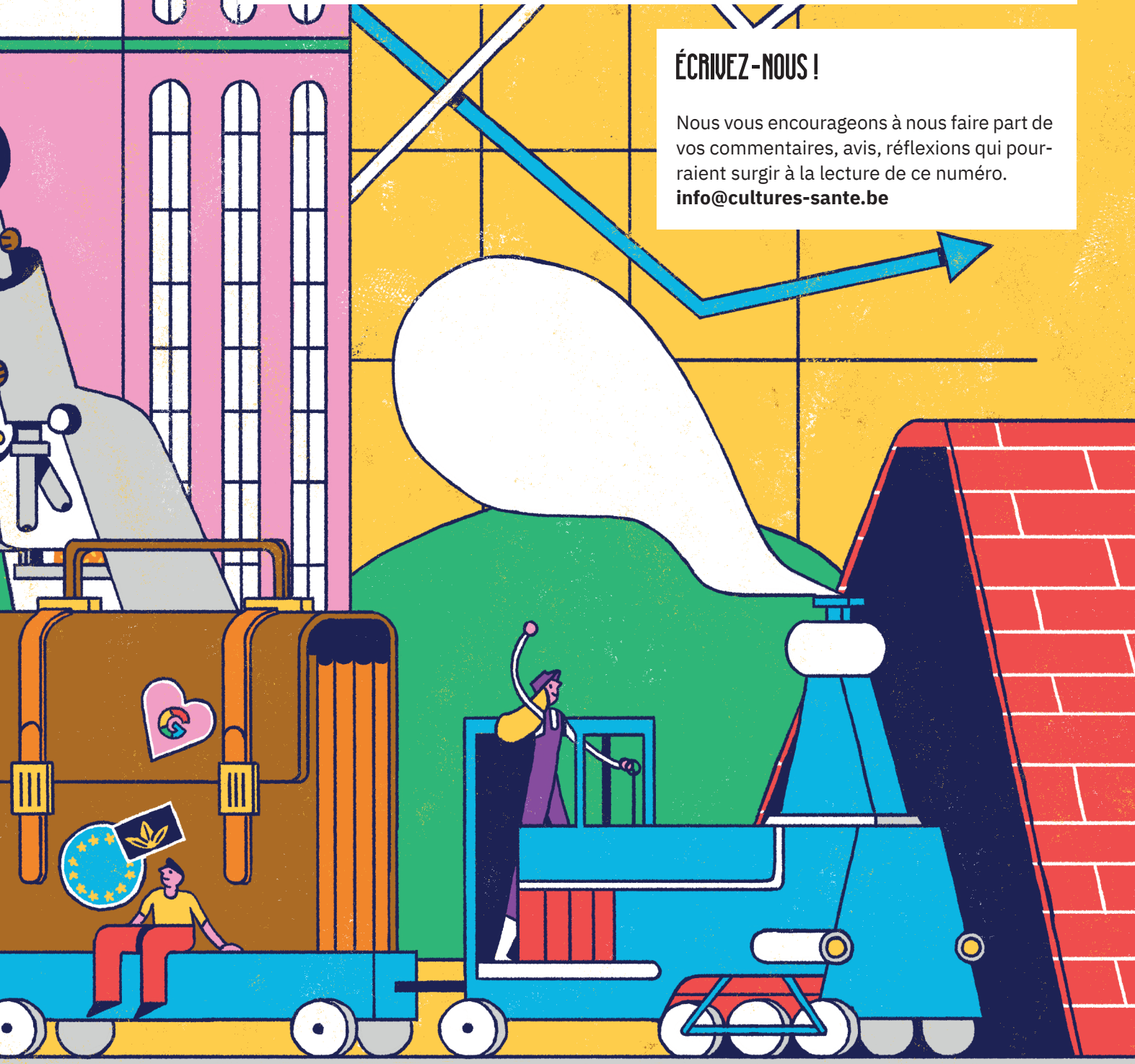
Cette revue semestrielle vise à offrir des analyses variées sur des enjeux portés par l'association ou qui la préoccupent (justice sociale, féminismes, promotion de la santé, éducation populaire, alternatives...), en y apportant un angle critique pour insuffler la réflexion et la discussion. Elle servira également de porte-voix à des personnes engagées dans des actions et réflexions (auteur·rices, travailleur·ses, acteur·rices en santé communautaire, en éducation permanente...). Chaque numéro mettra en évidence une thématique en lien avec l'offre de Cultures&Santé, ses outils, ses ressources, ses formations.

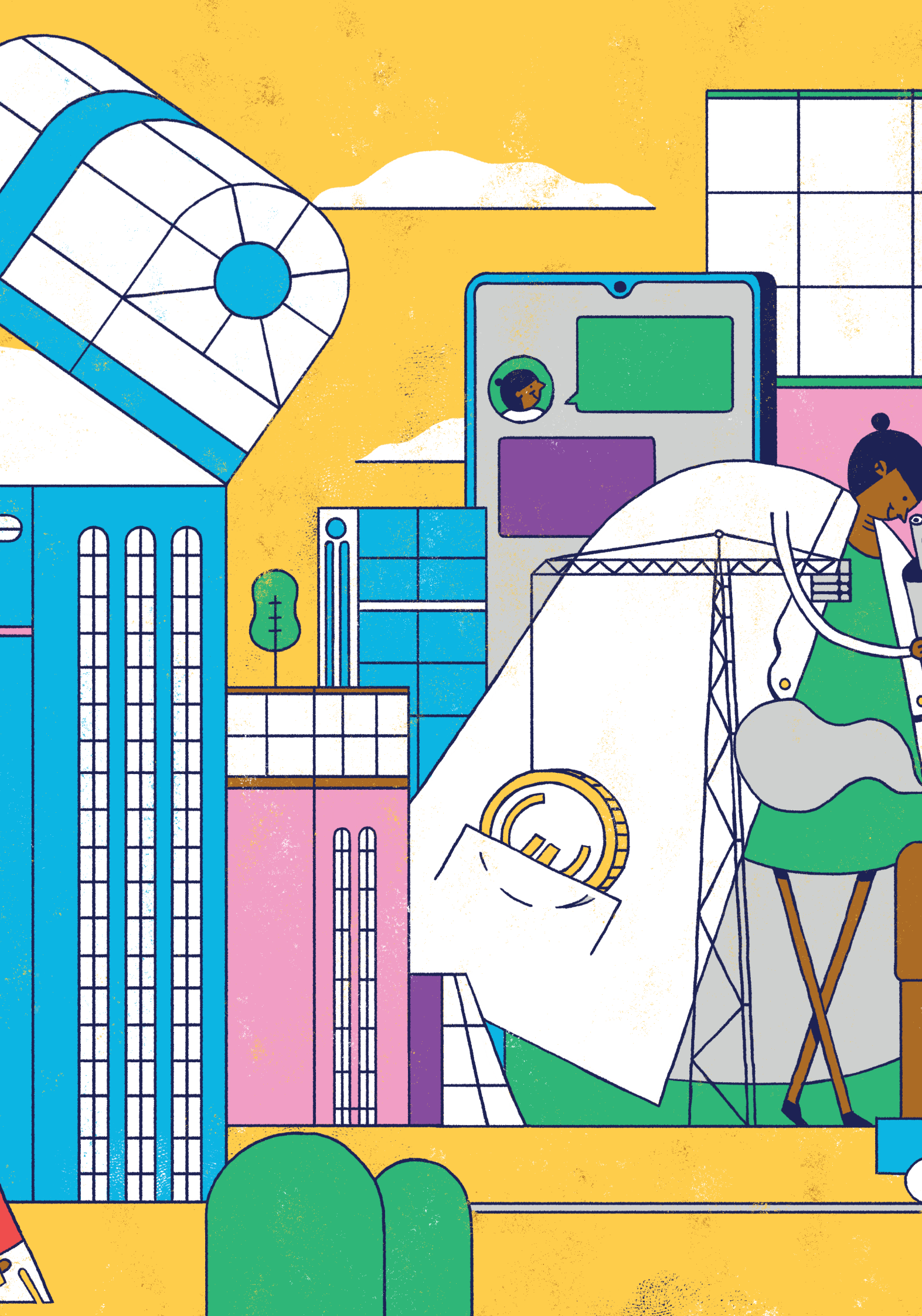
La charte grammaticale de cette revue repose sur l'idée que le langage dit en partie le monde : la façon dont on parle reflète la façon dont la société voit le monde et « conditionne » les individus. Afin de pouvoir contribuer, par le choix des mots et leur écriture, au combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes, nous avons opté pour une ligne inclusive. Pour cela, nous avons choisi de rendre visible les genres, soit en utilisant le point médian (par exemple : citoyen·ne) ou la double flexion (citoyen et citoyenne), soit en usant du genre neutre (par exemple : la personne exilée).

ÉCRIVEZ-NOUS !

Nous vous encourageons à nous faire part de vos commentaires, avis, réflexions qui pourraient surgir à la lecture de ce numéro.

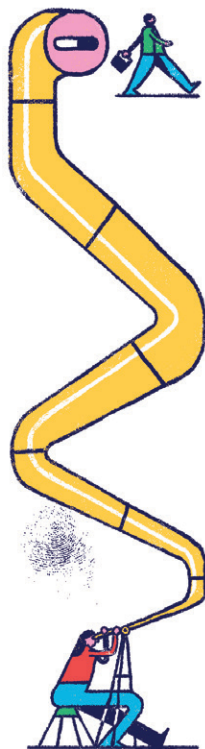
info@cultures-sante.be





ENTRETIEN AVEC →

LORA VERHEECKE



Cultures&Santé : Qui es-tu ?

Lora Verheecke : Je m'appelle Lora, j'ai 35 ans et je suis une bruxelloise d'adoption. Je suis arrivée à Bruxelles il y a plus de 6 ans pour travailler dans une organisation non-gouvernementale (ONG) européenne, *Corporate Europe Observatory*, sur les lobbies européens.

C&S : Peux-tu nous expliquer en quelques mots, pourquoi ce combat contre les lobbies industriels te paraît important ?

LV : Quand on observe les processus politiques européens, on peut avoir le sentiment que certains enjeux se jouent bien avant que les textes soient publics. On peut avoir le sentiment de livrer bataille après que les questions cruciales aient été tranchées. Dès lors, on peut se questionner sur la possibilité qu'ont les citoyen·nes, parlementaires et ONG européennes à exercer une influence. À l'image d'un pompier qui éteint les feux, cette impression de dernier ressort m'a poussé à regarder au plus près les lobbies industriels. Car, en s'attaquant à leur pouvoir, on s'attaque à la racine de nombreux problèmes actuels. Et c'est sur cette base que l'on peut construire une réelle force de proposition. Pour donner un exemple concret, on peut prendre le gaz de schiste qui est une façon très polluante d'extraire des gaz du sous-sol et très nocive pour la santé. Si les lobbies sont les premiers à aborder ce sujet auprès de l'Union européenne, les institutions se demanderont *comment* approuver cette méthode d'extraction. Alors que si les citoyen·nes, les parlementaires et les ONG se saisissent de la question au même moment, les institutions se demanderont *si* on peut approuver cette méthode ou pas. Il est alors nécessaire d'observer les lobbies si l'on veut se placer en même temps qu'eux sur les enjeux européens clés, et ainsi avoir la capacité de faire valoir un réel contre-pouvoir citoyen.

C&S : Que peux-tu nous dire sur les lobbies, qu'est-ce qu'un lobby ?

LV : Un lobby est une entreprise qui embauche

des personnes pour influencer une loi. À Bruxelles, au niveau européen, il y a plusieurs formes de lobby. Prenons l'exemple de *Google*.

Google a un bureau, chaussée d'Etterbeek, dans lequel 16 personnes tentent de connaître les futures lois qui pourraient l'impacter. Elles essaient de s'assurer que ces dernières ne nuiront pas aux profits de *Google* mais lui permettraient a contrario de les augmenter. Ces personnes ne sont pas seules à travailler pour cette firme *BusinessEurope*, un groupement des plus grosses entreprises présentes en Europe, est là pour l'aider. Ce groupement représente un des lobbies les plus puissants dans le quartier européen, doté d'un accès privilégié aux décideur·ses européen·nes. *Google* dépense 8 millions d'euros en lobbying européen. Cet argent ne correspond pas uniquement aux salaires de ses 16 employé·es. Il verse également une contribution financière annuelle à des associations et des think tanks² pour la promotion de ses produits. En étant membre de *BusinessEurope* et d'associations en tout genre, *Google* s'assure donc que ses intérêts soient toujours défendus.

C&S : Comment définirais-tu un ou une lobbyiste et qui peut devenir lobbyiste ?

LV : C'est une personne souvent très intelligente qui connaît beaucoup de monde dans la « bulle européenne »³, généralement de manière informelle. De nombreux·ses lobbyistes sont issu·es d'une promotion du *Collège d'Europe*, institution privée onéreuse située à Bruges. Tou·tes les lobbyistes ont en commun de maîtriser parfaitement l'anglais, parfois de nombreuses langues et de bien connaître les rouages des institutions européennes. Plus on monte dans la hiérarchie des lobbies d'affaires plus on retrouve des personnes qui ont travaillé, à un moment donné de leur carrière, au sein des institutions européennes et ont ainsi pu développer un large carnet d'adresses. Ces personnes font preuve d'une indéniable capacité d'adaptation, elles modulent leur message en fonction de leur public.

C&S : Pourquoi tant de lobbyistes à Bruxelles ?

² Ce sont des entreprises qui publient des rapports et des recherches pour donner de la crédibilité « scientifique » au lobbying. Précision de Lora Verheecke.

³ La bulle européenne, aussi appelée la bulle bruxelloise, désigne le microcosme évoluant dans le quartier européen à Bruxelles, les fonctionnaires, les travailleur·ses, les lobbyistes... gérant les dossiers européens.

⁴ Les employé·es de l'Union européenne.

LV : Tant de lobbyistes car tant de pouvoir. Toute loi décidée à Bruxelles couvre 446 millions d'euro-péen·nes. Et il existe des domaines où seules les institutions européennes décident, comme la finance, le commerce international, les produits chimiques... Les entreprises ne se trouvent donc pas à Bruxelles par hasard, elles choisissent d'influencer là où les décisions les plus importantes sont prises.

C&S : *Comment travaillent ces lobbyistes ?*

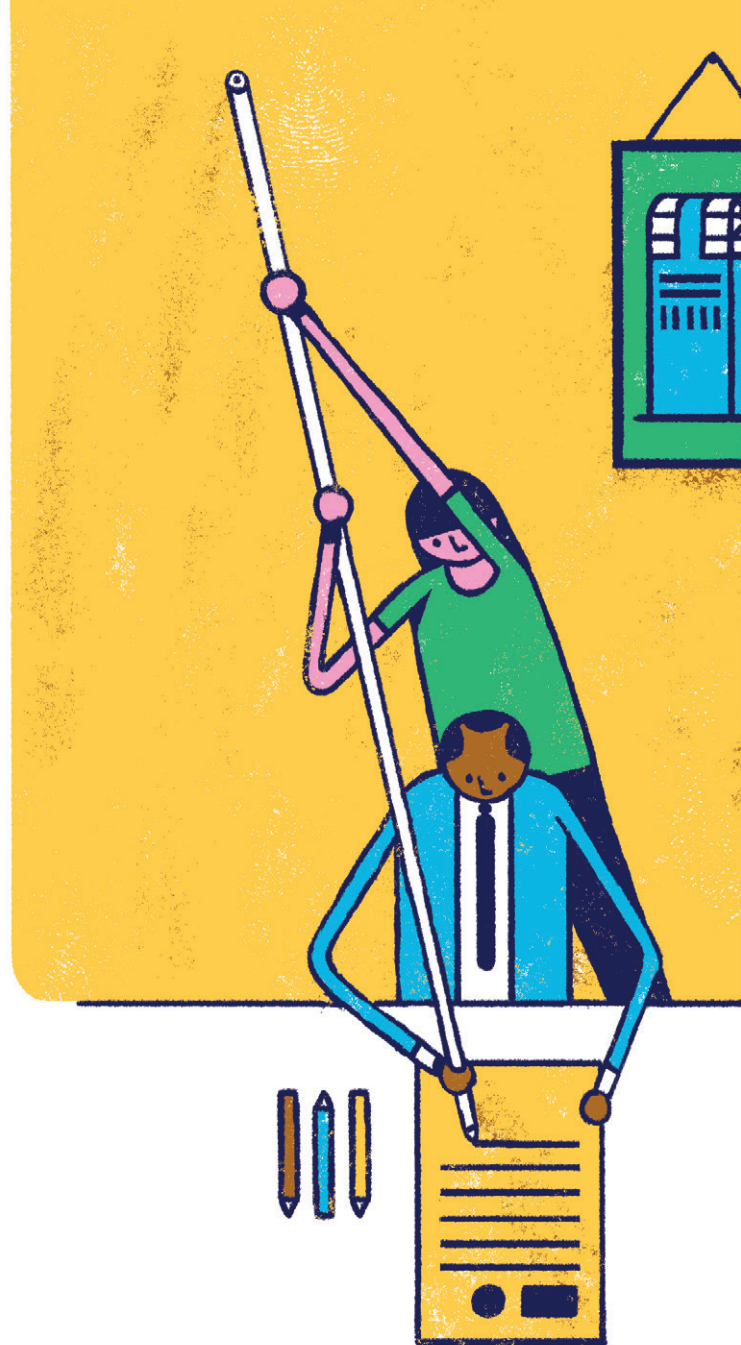
LV : Il y a plusieurs facettes au travail de lobbyiste. Pour n'en citer que trois, il y a la dimension technique : il faut être capable de bien connaître son dossier afin d'avancer les meilleurs arguments et données auprès des responsables politiques. Ces responsables politiques ne sont pas toujours spécialistes du sujet. Il y a la dimension politique : il faut savoir qui a le pouvoir et à quel moment, afin de parler à la bonne personne au bon instant pour influencer l'écriture des lois. Enfin, il y a la dimension de communication : il faut pouvoir parler de son sujet au grand public, lors de débats, mais également aux journalistes, afin de faire prévaloir son message dans les discussions entre eurocrates⁴.

C&S : *L'expression que l'on entend souvent pour qualifier l'emprise des lobbies sur les décisions de politiques publiques est celle de « capture du régulateur » ? Qu'est-ce que cela veut dire et quelle est la différence entre l'influence et la capture ?*

LV : Par capture, on entend le fait que les lois soient écrites dans l'intérêt unique des industriel·les, et non pour l'intérêt général. Les personnes consultées pour une loi par les institutions européennes sont uniquement issues du milieu des affaires. L'influence, quant à elle, désigne un phénomène plus large, une pression que l'on peut exercer sur une loi dans un jeu politique ouvert à toutes et tous.

C&S : *Cette « capture du régulateur » amène à penser la proximité des relations entre le monde des affaires et les institutions européennes. D'ailleurs, il existe même un passage, couramment utilisé, qui fait le pont entre les deux mondes, on parle de « portes tournantes »...*


LV : En effet, les « portes tournantes » sont des allers-retours entre le secteur public et le secteur privé qui modèlent souvent la carrière des lobbyistes européen·nes. Ces portes tournantes posent un réel problème, elles brouillent la distinction fondamentale entre l'intérêt général de



la population (la santé, l'emploi, les conditions de travail décentes...) et l'intérêt privé des multinationales (les profits pour les actionnaires). En politique européenne, ce phénomène est très courant et le dernier exemple en date est celui d'Adam Farkas. En 2019, il a quitté ses fonctions de directeur de l'Agence bancaire européenne pour devenir lobbyiste au sein de l'Association européenne des marchés financiers (AFME).

C&S : *Outre les allers-retours entre le secteur public et le privé, quelles sont les stratégies les plus utilisées par les lobbyistes pour faire valoir les intérêts des industries ?*

LV : Il y en a plusieurs, certaines fonctionnent mieux que d'autres. J'en citerai deux. Une des règles d'or du lobbying est « le plus tôt sera le mieux ». Intervenir dès les premiers pas d'une directive, lors des premières discussions à la Commission, au Conseil et au sein des groupes d'expert·es est décisif. L'effet



« bulle » en est une autre. Il implique la diffusion d'un message via des canaux différents et porté par des organismes variés. Prenons l'impact du tabac sur la santé comme exemple. Si vous êtes un·e député·e, vous allez lire un article scientifique sur les effets du tabac sur la santé, minimisant ces derniers. Puis, vous irez dans un événement où l'on vous dira la même chose, ensuite, un lobbyiste vous interpellera sur des nouvelles études, étiquetées comme indépendantes. Enfin, vos recherches sur *Google* vous donneront des résultats orientés en faveur de l'industrie du tabac. Tous ces messages vous donneront l'impression qu'il y a un consensus sur le fait que le tabac n'est pas si nocif pour la santé. Or, cette illusion de consensus est le résultat d'une action menée par plusieurs acteur·rices payé·es par le même fabricant de cigarettes.

C&S : Cette technique fait écho à une autre stratégie de longue date, la fabrique du doute

LV : Oui et c'est une petite histoire qui débute en 1953. Cette année-là, les principaux fabricants de cigarettes se réunissent à New York avec John Hill, un ancien journaliste qui a créé le cabinet de relations publiques « Hill & Knowlton », encore actif et très influent aujourd'hui. Les fabricants de cigarettes s'inquiètent des premières études sur les effets nocifs du tabagisme. John Hill leur conseille alors d'ajouter une nouvelle stratégie à leurs efforts de lobbying : influencer la science. En orientant la science, les fabricants de cigarettes peuvent créer le doute parmi les élu·es, qui ont très rarement une formation scientifique. Les élu·es se retrouvent face à des études qui donnent des résultats contradictoires quant aux effets du tabagisme sur la santé. Ne sachant qui croire, les élu·es doutent. Et pendant que les élu·es doutent, ils et elles ne légifèrent pas. Depuis, d'autres secteurs se sont inspirés de cette stratégie : *Exxon Mobil*, afin de créer le doute sur l'origine humaine du changement climatique, *Monsanto/Bayer* sur les impacts des organismes génétiquement modifiés...

C&S : Justement, cette influence sur la science, comment s'exerce-t-elle ?

LV : Cette influence passe souvent à travers le financement d'études par les lobbies et peut agir sur différents aspects allant de la définition du problème à la conception du protocole scientifique, la récolte, l'analyse et la publication des données scientifiques. Sur le premier point, nous avons l'exemple donné par *Coca Cola*

qui finance des études faisant le lien entre le manque de sport et l'obésité, dans le but de détourner l'attention sur le rôle des boissons sucrées dans ce problème de santé publique.

C&S : Les études financées par les groupes industriels sont-elles plus écoutées par les responsables politiques que les recherches publiques et indépendantes ?

LV : Je dirais plutôt que l'expertise des groupes industriels domine le champ politique européen. C'est une question de ressources. Il y a de moins en moins de financements publics pour la recherche. Si l'on prend le domaine des nanotechnologies et de leurs effets sur la santé, on s'aperçoit qu'entre 2007 et 2013, l'Union européenne a financé un projet de recherche et développement de 3,5 milliards d'euros. Seuls 82 millions ont été dépensés sur cette même période pour connaître leurs risques potentiels sur l'environnement et la santé. De plus, pour la Commission, il y a aussi une raison structurelle. L'Union européenne est souvent critiquée pour sa lenteur. En impliquant les grandes entreprises dès le début d'une loi, la Commission s'assure que la loi passe facilement au Conseil... En limitant le débat public, elle gagne également du temps.

C&S : S'il faut limiter le débat pour être plus rapide, qu'est-ce que cela nous dit de la participation citoyenne au sein de l'Union européenne ?

LV : En politique européenne, il est rarement question de participation citoyenne. Le terme utilisé est celui de la « participation des parties prenantes ». Les lobbies des entreprises considèrent qu'ils sont une partie prenante à part entière, au même titre que les associations de défense de l'intérêt public. Cette perception est partagée par la Commission européenne. Au travers de son fondement idéologique néolibéral, la participation est perçue avant tout comme apolitique. La Commission nie les intérêts conflictuels et les différents rapports de force des participant·es. L'ONG *Greenpeace* n'aura jamais le même poids que *BusinessEurope* (ne serait-ce qu'au niveau de l'investissement budgétaire en lobbying). *Greenpeace* ne pourra également jamais menacer les institutions européennes de délocaliser ses investissements et ses entreprises si sa voix et son intérêt ne sont pas pris en compte.

C&S : Quel est, selon toi, l'enjeu au cœur de la lutte contre les lobbies industriels ?

LV : Pour moi, l'enjeu est celui de l'idéologie.



Les élites européennes sont néolibérales. Elles estiment, dans leur grande majorité, que ce qui est bon pour les entreprises et les marchés financiers, est bon pour l'Union européenne. Je grossis le trait, mais pour moi, le fond du problème est ici. Il faut remettre de la diversité parmi les idéologies présentes dans les cercles de pouvoir. La frontière entre intérêt public et intérêt privé ne peut être poreuse lorsqu'il s'agit de légiférer sur les biens communs.

C&S : Que préconises-tu, en termes d'action pour les contrer ?

LV : Selon moi, il est urgent « d'éclater la bulle européenne » et cela passe par des mesures précises à implémenter. Concrètement, il est nécessaire de traduire la politique européenne pour la rendre compréhensible au plus grand nombre, la création de médias européens dans plusieurs langues offrirait, en ce sens, une analyse plurielle et politique des décisions prises dans le quartier européen. Donner plus de pouvoir aux élu·es européen·nes en leur imposant de se rendre plus souvent dans leurs pays pour rendre compte de leur travail européen à leurs électeur·rices. Il y a notamment le besoin de rendre publiques les positions des États européens au Conseil car, trop souvent, les responsables politiques nationaux·ales utilisent « Bruxelles » comme une excuse pour justifier des politiques non populaires. Il faut que les citoyen·nes puissent connaître l'ensemble des discussions qui ont lieu entre les différents États de l'Union européenne. Enfin, je recommanderais la hausse des ressources publiques européennes et nationales pour la recherche indépendante et sans partenariat avec des entreprises. Nous avons besoin de plus de recherche sur les

conséquences des technologies actuelles et futures sur l'environnement et sur la santé.

C&S : Quels sont les freins que tu rencontres lorsque tu parles de l'Europe et des lobbies ?

LV : La principale difficulté réside dans le fait de critiquer l'Union européenne, surtout depuis le référendum sur le Brexit. Je ne suis pas en accord avec la politique de M. Macron mais lorsque je la critique, personne ne me dit que je suis anti-française. Or, dans le quartier européen, si je me permets de critiquer le pouvoir des lobbies sur la politique européenne, mes adversaires vont souvent me décrire comme anti-européenne. Toutefois, j'adore l'idée d'un projet européen. Je me sens européenne mais je veux une Europe qui reflète la volonté de ses citoyen·nes, pas celle de ses multinationales. Ce manque de débat possible au niveau européen rend les discussions souvent très polarisées (pour ou anti) et très caricaturales.

C&S : Finalement, est-ce que les lobbies c'est bon pour la santé ?

LV : Oui, il existe des lobbies bon pour la santé, ceux qui travaillent pour la santé, dans l'intérêt général et non celui des actionnaires. Je pense notamment à HEAL⁵, une ONG européenne qui regroupe des scientifiques et des médecins qui œuvrent pour la santé publique et la protection de la santé et de l'environnement.

⁵ HEAL (Health and Environment Alliance) est une organisation non-gouvernementale européenne qui travaille sur les liens entre l'environnement et la santé. L'organisation promeut, à l'échelle européenne, un environnement sans toxiques, à faible émission de carbone pour un avenir sain et plus égalitaire.



POUR ALLER PLUS LOIN

OUTILS PÉDAGOGIQUES DE CULTURES & SANTÉ

Osez le plaidoyer pour la santé ! Balises pour une démarche communautaire (2018) explore les éléments-clés d'une démarche communautaire dans ce domaine et met en lumière des expériences citoyennes.

Le kit **Enjeux Santé : Les déterminants de santé sous la loupe** (2019) soutient une réflexion active sur les facteurs influençant la santé ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux.

La carte et son fichier d'exploitation **Schuman Show : À la rencontre des lobbies** (2019) met en lumière les activités des lobbyistes dans le quartier européen à Bruxelles.

Le kit **Schuman Show** (à paraître prochainement, 2021) permettra de s'intéresser à partir de jeux de rôles aux activités des lobbyistes industriels.

LECTURES

FRIED Mark,
Ordonnance pour la pauvreté. Les sociétés pharmaceutiques, entre évasion fiscale, prix abusifs et trafic d'influence,
Oxfam International, septembre 2018.

HOREL Stéphane,
Lobbytomie. Comment les lobbies empoisonnent nos vies et la démocratie,
La Découverte, Paris, 2018.

LAURENS Sylvain,
Les courtiers du capitalisme. Milieux d'affaires et bureaucrates à Bruxelles,
Agone, Marseille, 2015.

Lobby Planet Bruxelles, Corporate Europe Observatory et l'Observatoire des Multinationales,
octobre 2017.

JOOSSENS Luk,
La guerre du tabac en Belgique, La boîte à pandore,
Waterloo, Paris, 2017.

POÈME

CE QUE NOUS VOULONS,

un poème d'Abdellatif Laâbi⁶

C'est simple
nous ne voulons pas acquérir la lune
pour organiser des orgies lugubres
qui nous fassent oublier des crimes
que nous n'avons pas commis

Nous ne cherchons pas
l'Oiseau-Bleu-Orphelin
se terrant dans la septième forêt
après la traversée de la septième mer
pour nous en incorporer le gésier
afin d'obtenir la puissance absolue

Nous ne demandons pas
la main aux veines transparentes
de la princesse circassienne
dont la traîne de la chevelure verte
est portée par trois esclaves
dûment excisées

Nous n'avons pas de visées de conquête
sur le pays d'autrui
pour sabrer les yeux où nous voyons pétiller
la flamme de liberté

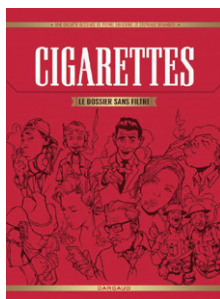
Nous voulons simplement
vivre sans maîtres
entre hommes égaux quoique
dissemblables
fédérer nos mains
pour de justes récoltes
récompensant de justes peines



⁶ LAÂBI Abdellatif, *Ce que nous voulons*,
Œuvre poétique I, Editions de la Différence, Paris, 2006.

→ LU POUR VOUS

CIGARETTES, LE DOSSIER SANS FILTRE



Quatre compagnies se partagent aujourd'hui les cinq continents : Philip Morris International, British American Tobacco, Japan Tobacco International et Imperial Brands. Leur conquête débute en 1492 avec l'arrivée des premiers colons en Amérique. De retour en Europe, l'exploitation du tabac est adoptée et sa consommation commence à exploser. Il faut alors chercher une main d'œuvre à exploiter ce qui posera « les bases de l'esclavage et du développement rapide de la traite des Noirs vers l'Amérique du Nord ». Cette bande dessinée, sous forme d'enquête, retrace le parcours de l'industrie du tabac de sa création à sa propagation. Mêlant humour, récits historiques et

faits documentés, les auteurs, Pierre Boisserie et Stéphane Brangier, y dévoilent les stratégies développées par le « cartel » du tabac pour construire une remarquable longévité, autant financière que mortelle.

BOISSERIE Pierre et BRANGIER Stéphane, ***Cigarettes, le dossier sans filtre***, Dargaud, Paris, 2019.



Réalisation :
Cultures & Santé asbl

Alexia BRUMAGNE
Céline PRESCOTT
Claire BERTHET
Daniel NOGUERO
Denis MANNAERTS
Dominique DURIEUX
Jeanne DUPUIS
Jérôme LEGROS
Laurence D'HOND
Maïté CUVELIER
Najya SI M'HAMMED
Rabia BENAMAR
Rachida AZZOUZ
Rafael SALGADO OLIVERA
Roxane COMBELLES
Souad LAGHMICH
Valentin GORRIS
Xhemile BUZAKU

Éditeur responsable :
Denis Mannaerts
Rue d'Anderlecht 148
1000 Bruxelles

Revue semestrielle
300 exemplaires

Elle peut être téléchargée sur notre site
www.cultures-sante.be

Le 148 peut être commandé
gratuitement auprès de notre centre
de documentation
cdoc@cultures-sante.be
+32 (0)2 558 88 10



Association d'éducation permanente,
de promotion de la santé et de cohésion sociale.

Avec le soutien de



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

